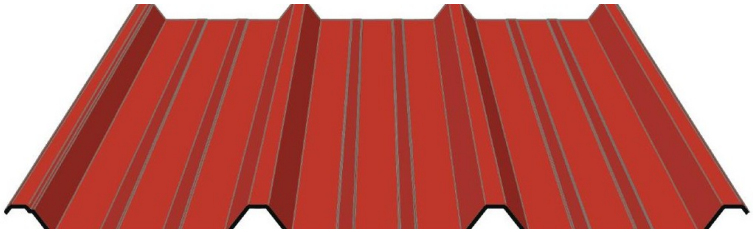
CAHIER DE POSE

COUVERTURE SÈCHE

Plaques nervurées acier — profils 3.333.45 et 4.250.35

Mise en œuvre en simple peau selon le DTU 40.35 (NF P 34-205-1)



Couverture 3.333.45



Couverture 4.250.35

Guide pratique à l'usage des entreprises de pose

Réf. : CP-CS-001 | Version : 1.00 | Date : 13/10/2026

10 rue des Hayes — 39380 Vaudrey — www.profilc.com — contact@profilc.com

Sommaire

1. Avant de commencer 3
- 1.1 Objet et domaine d'emploi 3
- 1.2 Vocabulaire de la toiture 3
- 1.3 Les profils 3
- 1.4 Réception, manutention et stockage 4
- 1.5 Contrôle dimensionnel à la réception 4
- 1.6 Sécurité et outillage 5

2. Règles fondamentales 6
- 2.1 Conditions préalables 6
- 2.2 Pente minimale 6
- 2.3 Longueur de rampant et porte-à-faux 6
- 2.4 Portées admissibles 6

3. Condensation et ventilation 7
- 3.1 Principe en simple peau 7
- 3.2 Régulateur de condensation 7
- 3.3 Ventilation 7

4. Pose des plaques 8
- 4.1 Implantation 8
- 4.2 Sens et ordre de pose 8
- 4.3 Recouvrement longitudinal 8
- 4.4 Recouvrement transversal 9

5. Fixations 10
- 5.1 Choix des fixations selon le support 10
- 5.2 Règles des vis et rondelles 10
- 5.3 Densité et position des fixations 11
- 5.4 Fixations de couture 11

6. Découpe, perçage et finitions 12

7. Faîtage 13

8. Rives 14

9. Égout 15

10. Pénétrations 16

11. Plaques éclairantes 17

12. Accessoires pliés 18
- 12.1 Façonnés de couverture 18
- 12.2 Rives et larmier 20

13. Contrôles de fin de chantier et entretien 21
- 13.1 Check-list de fin de chantier 21
- 13.2 Entretien 21

Important — ce cahier de pose est un guide pratique. Il complète, sans s'y substituer, le DTU 40.35 (NF P 34-205-1), le cahier des charges techniques PROFIL C CDC-CS-001 et les fiches techniques des produits. En cas de doute, consultez le service technique PROFIL C.

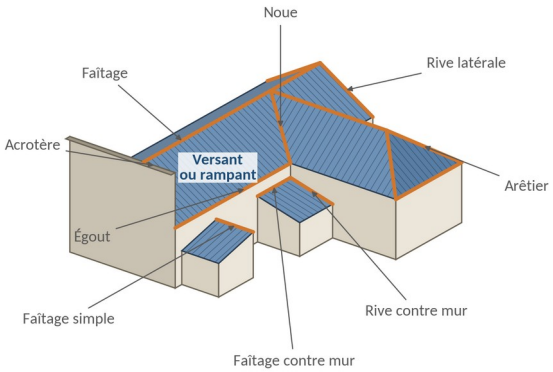
1. Avant de commencer

1.1 Objet et domaine d'emploi

Ce cahier décrit, étape par étape, la mise en œuvre des plaques nervurées de couverture PROFIL C **3.333.45** et **4.250.35** en **couverture sèche simple peau** (non isolée), posées sur pannes acier ou bois, conformément au **DTU 40.35**. Il s'adresse aux chefs de chantier et aux poseurs.

- Les plaques sont **non structurelles** (NF EN 14782) : elles ne doivent jamais servir d'ancrage à un EPI, une ligne de vie ou un point d'ancrage (NF EN 795).
- Toitures solaires (surimposition photovoltaïque, systèmes DOME Solar) : le poids des modules s'ajoute au dimensionnement ; se reporter au catalogue Solaire et consulter le service technique PROFIL C.

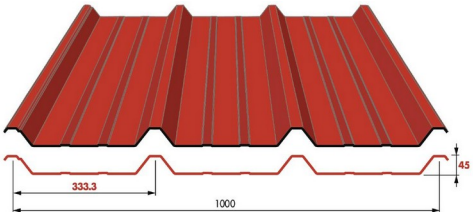
1.2 Vocabulaire de la toiture



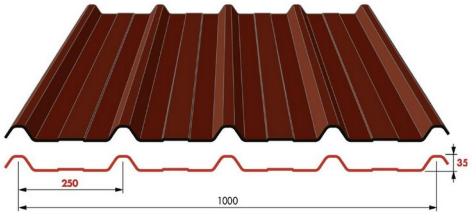
Dénomination des principales lignes de toiture.

Terme	Signification
Faîtage / égout	Ligne haute du versant / ligne basse du versant où l'eau est évacuée (gouttière, chéneau).
Rive	Bord latéral du versant (rive simple, rive de pignon, rive contre mur).
Rampant	Longueur du versant mesurée dans le sens de la pente, du faîtage à l'égout.
Panne	Élément de charpente horizontal portant les plaques (appui).
Nervure de rive emboîtante / emboîtée	Nervure de bord qui vient recouvrir (emboîtante) la nervure de la plaque voisine (emboîtée).
Recouvrement longitudinal / transversal	Chevauchement entre plaques voisines (côte à côte) / entre plaques successives dans la pente.
Façonné / closoir	Pièce pliée de finition (faîtière, rive, larmier…) / pièce obturant le vide des nervures.

1.3 Les profils



Couverture 3.333.45 — nervure 45 mm, entraxe 333,3 mm



Couverture 4.250.35 — nervure 35 mm, entraxe 250 mm

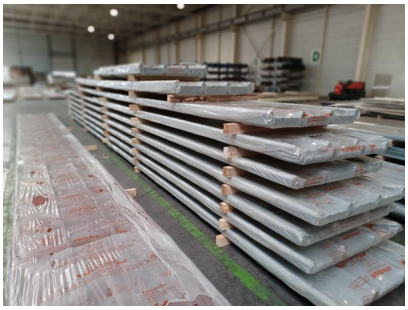
Caractéristique	3.333.45	4.250.35

Hauteur de nervure / entraxe	45 mm / 333,3 mm	35 mm / 250 mm
Largeur utile	1000 mm	1000 mm
Épaisseurs	0,63 – 0,75 – 0,88 mm	0,63 – 0,75 – 0,88 mm
Masse (0,75 mm)	7,18 kg/m²	6,91 kg/m²
Longueurs	1200 à 14000 mm	1200 à 14000 mm
Particularité	Gorge drainante sur l'onde recouverte	—

Face A (face vue, extérieure) : prélaquage polyester 25 ou 35 µm. Face B (sous-face) : RAL 7032.

1.4 Réception, manutention et stockage

À la réception — vérifier la marchandise en présence du transporteur avant de signer le bon de livraison : nombre de paquets, longueurs, teintes, état des rives et des films. Toute réserve est écrite sur le bon de livraison et confirmée sous 48 h. En cas de réserve, ne pas mettre en œuvre les produits concernés.

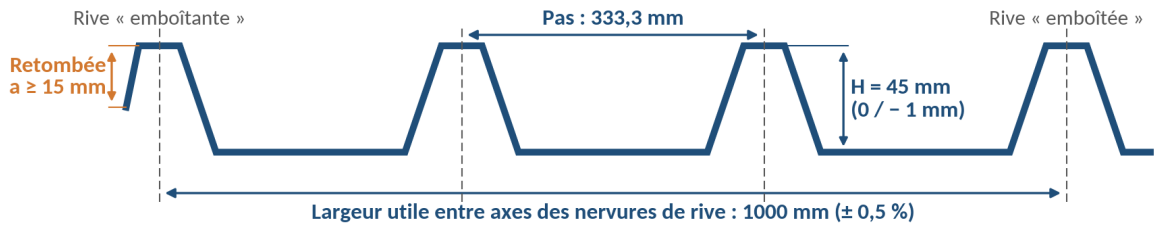


Paquets sous film thermo-rétractable (logo PROFIL C), chevrons 6 × 8 cm libres sous l'emballage.

- **Levage :** élingue à 4 brins, longueur ≥ 3 m, capacité ≥ 1000 daN par brin ; protéger les rives. Poids maxi d'un paquet : 2000 daN.
- **Chariot élévateur :** écartement des fourches égal à 1/4 de la longueur des tôles ; décharger les paquets un par un ; personne sous la charge.
- **Dépilage :** une personne à chaque extrémité, soulever la tôle sans la faire frotter sur la suivante, la porter sur chant.
- **Contrôle dimensionnel :** en cas de doute à la réception, vérifier les plaques selon la méthode du § 1.5, avant toute mise en œuvre.
- **Stockage :** à l'abri (bâtiment ou bâche ventilée), sur sol stable, paquets inclinés pour l'écoulement de l'eau. Les plaques avec régulateur de condensation doivent rester parfaitement au sec. Une tôle mouillée doit être séchée immédiatement, une à une (risque de rouille blanche).
- **Film de protection :** s'il est présent, le retirer sans à-coups entre 10 et 40 °C, au plus tard 3 mois après exposition.

1.5 Contrôle dimensionnel à la réception (NF P 34-401)

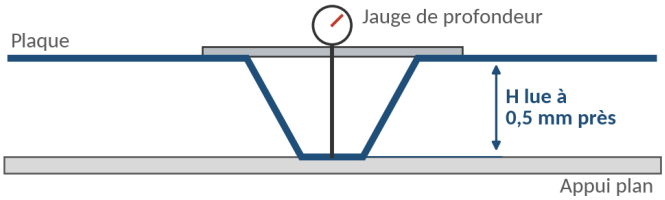
Les mesures se font sur les plaques à l'état de livraison, à la réception ou en cas de contestation, avant toute mise en œuvre. Les prises de cote sont réalisées à 200 mm d'une extrémité de la plaque. La plaque repose à plat sur un appui plan au moins aussi large qu'elle et long de 3 m ; au-delà de 3 m, sur des appuis parallèles situés dans un même plan. Sur chantier, l'appui plan peut être remplacé par 3 appuis parallèles dont la planéité est d'au moins ± 5 mm.



A — Cotes contrôlées (profil 3.333.45 ; pour le 4.250.35 : pas 250 mm, H = 35 mm). Hauteurs exagérées pour la lisibilité.

Contrôle	Outil	Méthode (d'après NF P 34-401 § 4)	Exigence
Épaisseur (acier revêtu, hors prélaquage)	Palmer à plateaux (1/100 mm)	3 mesures au centre de cercles de Ø 30 mm, dans une plage plane hors nervures de rive, à 200 mm d'une extrémité	Mini 0,55 / 0,66 / 0,79 mm pour 0,63 / 0,75 / 0,88 mm
Longueur	Mètre ruban	Mesure sur les deux rives longitudinales	L ≤ 2 m : + 8 / 0 mm L > 2 m : + 0,4 % L / 0
Largeur utile	Règle graduée (mm)	Repérer à 0,5 mm près l'axe des nervures de rive ; mesurer entre axes à 200 mm d'une extrémité	1000 mm ± 0,5 % (995 à 1005 mm)
Hauteur des nervures	Jauge de profondeur sur pont	Jauge posée sur la sous-face, dans l'axe de la nervure, à 200 mm d'une extrémité ; lecture à 0,5 mm près (figure B)	45 mm (3.333.45) / 35 mm (4.250.35) : 0 / − 1 mm
Retombée de la nervure de rive « emboîtante »	Réglet	À 200 mm d'une extrémité, à 1 mm près, pli de raidissement non compris	a ≥ 15 mm
Rectitude de la retombée de rive	Gabarit rigide 1,5 × 50 × ≥ 5 mm	Deux plaques emboîtées et fixées comme en pose, sur appuis dans un même plan ; essai à plus de 0,50 m des extrémités	Le gabarit ne doit pas pénétrer sous la retombée

Tolérances de la NF P 34-401 (en cas de litige, appliquer les positions de mesure de la norme : 0,50 m des extrémités et partie courante) ; des tolérances plus serrées peuvent être convenues à la commande. En usine, PROFIL C réalise ces contrôles, ainsi que ceux du pas, des largeurs de sommet et de fond d'onde, des rayons de pli, de la rectitude et de l'équerrage, selon la périodicité de son Manuel de Contrôle de Production en Usine (MCPU).



B — Mesure de la hauteur des nervures (NF P 34-401, figure 2).

Rive de recouvrement : une légère ondulation du bord libre de la rive de recouvrement est normale ; seul l'essai au gabarit (dernière ligne du tableau) fait foi pour la réception.

1.6 Sécurité et outillage

Le travail en couverture expose à un risque grave de chute : mettre en place les protections collectives (garde-corps, filets, échafaudages) avant toute intervention, et ne circuler que sur des plaques fixées, en posant les pieds au droit des pannes, sur les plages.

Outillage recommandé	Outillage interdit
Visseuse à butée de profondeur réglable	Disqueuse / tronçonneuse à disque abrasif
Grignoteuse, cisaille, ciseaux à tôle	Chalumeau, soudage à proximité sans protection
Balai / soufflette pour les copeaux	Bombes de peinture (retouches)
Cordeau, mètre, équerre, gabarit 1,5 × 50 mm	—

2. Règles fondamentales

2.1 Conditions préalables

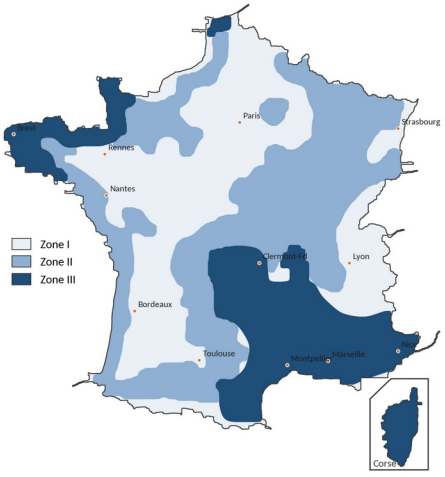
- Les pannes doivent être **planes, parallèles et dans le même plan**, continues et sans saillie.
- Largeur minimale d'appui : **40 mm sur acier — 60 mm sur bois**.
- Les nervures sont posées **parallèles à la ligne de plus grande pente**.

2.2 Pente minimale

La pente minimale dépend de la hauteur de nervure (h), de la configuration de la couverture et de la zone climatique (carte ci-dessous) :

Configuration	h	Zone I	Zone II	Zone III
Sans pénétration ni plaque éclairante, plaques de longueur égale au rampant	h ≥ 35 mm	5 %	5 %	5 %
idem	h < 35 mm	7 %	7 %	15 %
Autres cas (pénétrations, recouvrements transversaux…)	h ≥ 35 mm	7 à 10 %	7 à 10 %	10 à 15 %
Autres cas	h < 35 mm	10 à 15 %	10 à 15 %	15 %

Valeurs synthétisées du DTU 40.35 (le détail par situation protégée / normale / exposée figure dans le DTU). Avec un régulateur de condensation, respecter aussi la plage d'emploi du feutre : pente de 10 à 30 % (§ 3.2).



Zones climatiques — carte indicative d'après le DTU 40.35, annexe E (altitude 200 à 500 m : zone II ; au-dessus de 500 m : zone III).

2.3 Longueur de rampant et porte-à-faux

- Longueur de rampant limitée à **40 m** (**30 m** si la hauteur de nervure est inférieure à 35 mm).
- Porte-à-faux des plaques **≤ 1/10 de la portée** indiquée par la fiche technique ; débord à l'égout compris entre 100 et 400 mm (voir § 9).

2.4 Portées admissibles

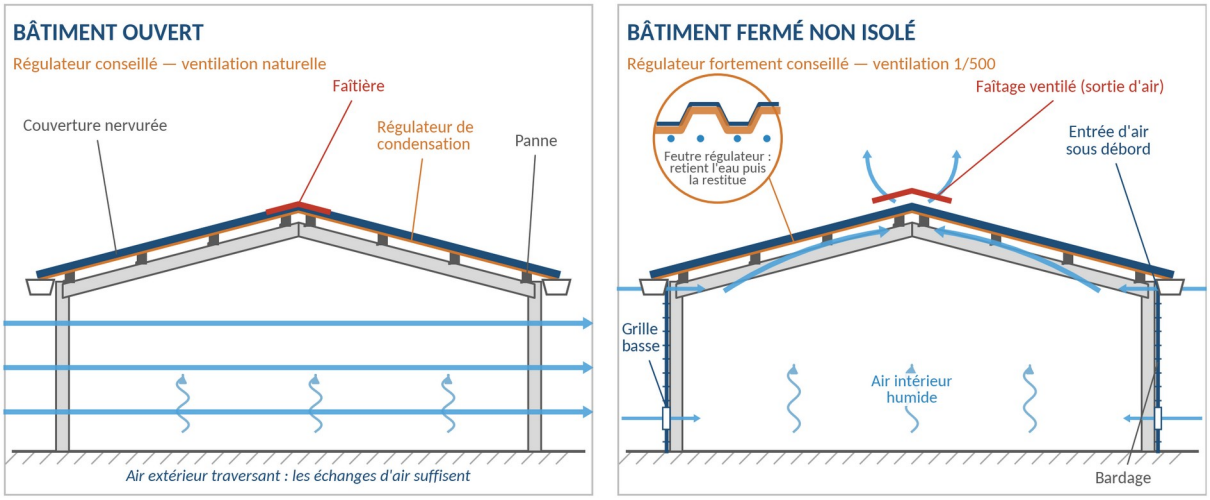
Épaisseur	Portée maxi 3.333.45	Portée maxi 4.250.35
0,63 mm	2,00 m	2,55 m
0,75 mm	3,25 m	3,40 m
0,88 mm	3,60 m	3,70 m

Valeurs maximales indicatives. La portée réelle dépend des charges du projet (neige, vent, accumulations) : se reporter aux tableaux d'utilisation des fiches techniques (valeurs d'essais, DTU 40.35).

3. Condensation et ventilation

3.1 Principe en simple peau

Sous une couverture métallique non isolée, la vapeur d'eau contenue dans l'air intérieur se condense sur la sous-face froide des plaques et peut goutter. Elle se maîtrise par l'association d'un **régulateur de condensation** et d'une **ventilation** de la sous-toiture.



Ventilation d'un bâtiment ouvert et d'un bâtiment fermé non isolé.

Configuration	Régulateur de condensation	Ventilation
Bâtiment ouvert	Conseillé	Naturelle (échanges d'air suffisants)
Bâtiment fermé non isolé	Fortement conseillé	Entrées + sorties d'air = 1/500 de la surface projetée du rampant

3.2 Régulateur de condensation

Le régulateur est un feutre polyester auto-adhésif collé en usine en sous-face (Euroclass B-s1,d0). Grammage selon le profil et l'hygrométrie : **4.250.35 : 95 g/m²** ; **3.333.45 : 95 g/m² (forte hygrométrie) ou 140 g/m² (très forte hygrométrie)**.

- Pente d'emploi du feutre : **10 à 30 %** ; recouvrement transversal des plaques **≥ 200 mm**.
- Longueur de panneau selon la pente : ≈ 5 m (10 à 13 %), 6 m (14 à 17 %), 9 m (18 à 21 %).
- Appliquer le **kit anti-condensation** fourni sur les zones de recouvrement et en bas de pente (débord de toit).
- Exclus : piscines, locaux à forte production de vapeur d'eau ou de vapeurs grasses. Bâtiments d'élevage : ventilation haute obligatoire.

Non-remontée capillaire — le fournisseur atteste l'absence de remontée capillaire au-delà de 100 mm dans le sens de la pente, pour une pente ≥ 10 % et un recouvrement ≥ 200 mm. Un feutre décollé se recolle à l'adhésif spray (double encollage léger, support propre et sec).

3.3 Ventilation

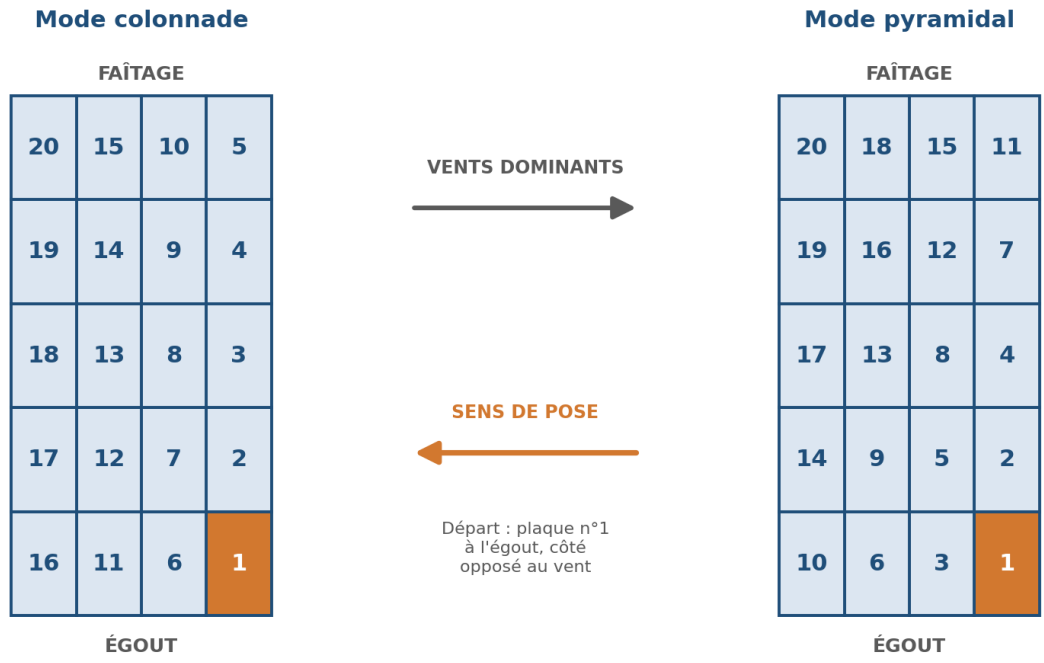
- Prévoir des entrées d'air en partie basse et des sorties en partie haute (faîtage ventilé, chatières), le flux allant du bas vers le haut.
- Section de ventilation **≤ 400 cm²/ml** ; ne jamais obstruer les closoirs aérés ni les faîtières ventilées.

4. Pose des plaques

4.1 Implantation

1. Contrôler l'équerrage du versant et l'alignement des pannes (planéité, parallélisme).
2. Tracer au cordeau la ligne d'égout et définir le débord (100 à 400 mm).
3. Repérer le sens des vents de pluie dominants : il fixe le côté de départ.
4. Préparer les compléments d'étanchéité (closoirs, bandes butyl) et les fixations adaptées au support (§ 5.1).

4.2 Sens et ordre de pose



Ordre de pose en colonnade ou en pyramide : départ à l'égout, côté opposé aux vents dominants.

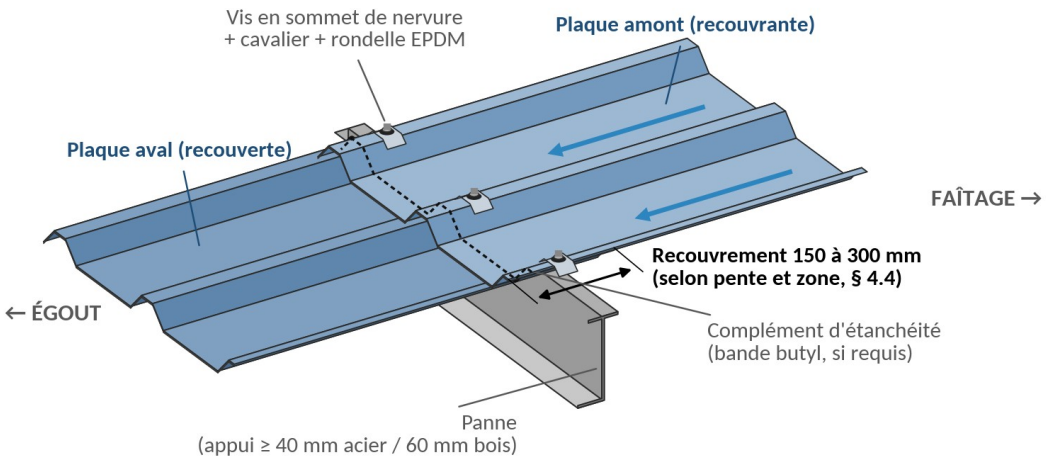
- La pose progresse **dans le sens opposé aux vents dominants** : la nervure de rive emboîtante de chaque nouvelle plaque recouvre la nervure emboîtée de la plaque précédente, joint tourné à l'abri du vent.
- Chaque file se pose **de l'égout vers le faîtage**, en mode colonnade ou pyramidal, en **fixant les plaques à l'avancement**.

4.3 Recouvrement longitudinal

Emboîter la nervure de rive « emboîtante » sur la nervure « emboîtée » de la plaque voisine, sur toute la longueur, sans forcer ni créer de jour. Le recouvrement doit rester jointif une fois fixé.

Spécificité du 3.333.45 — l'onde recouverte comporte une gorge drainante qui évite les remontées d'eau par vent inverse. Poser en deux temps : d'abord de l'égout vers le faîtage (emboîtement transversal avec la gorge drainante), puis transversalement, dans le sens opposé aux vents dominants.

4.4 Recouvrement transversal



Recouvrement transversal au droit d'une panne : la plaque amont recouvre la plaque aval.

- Toujours réalisé **au droit d'une panne**, plaque amont sur plaque aval.

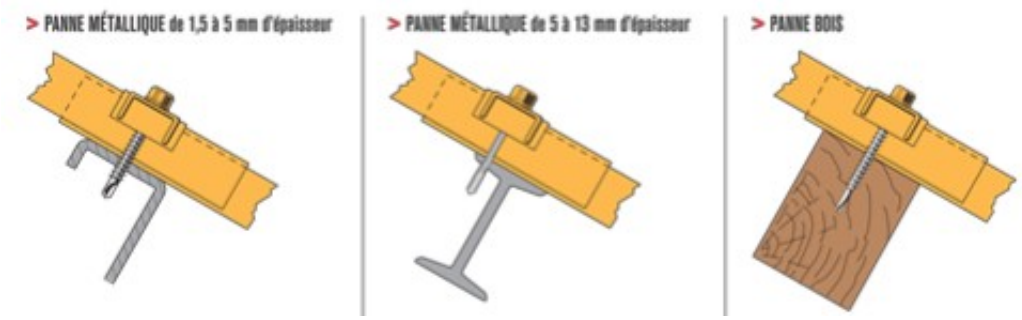
Longueur minimale sans complément d'étanchéité :

Pente p	Zones I et II	Zone III
7 % < p < 10 %	300 mm	non prévu
10 % ≤ p < 15 %	200 mm	300 mm
p ≥ 15 %	150 mm	200 mm

Avec régulateur de condensation : recouvrement ≥ 200 mm. Aux faibles pentes, ajouter un complément d'étanchéité (bande butyl) dans le recouvrement.

5. Fixations

5.1 Choix des fixations selon le support



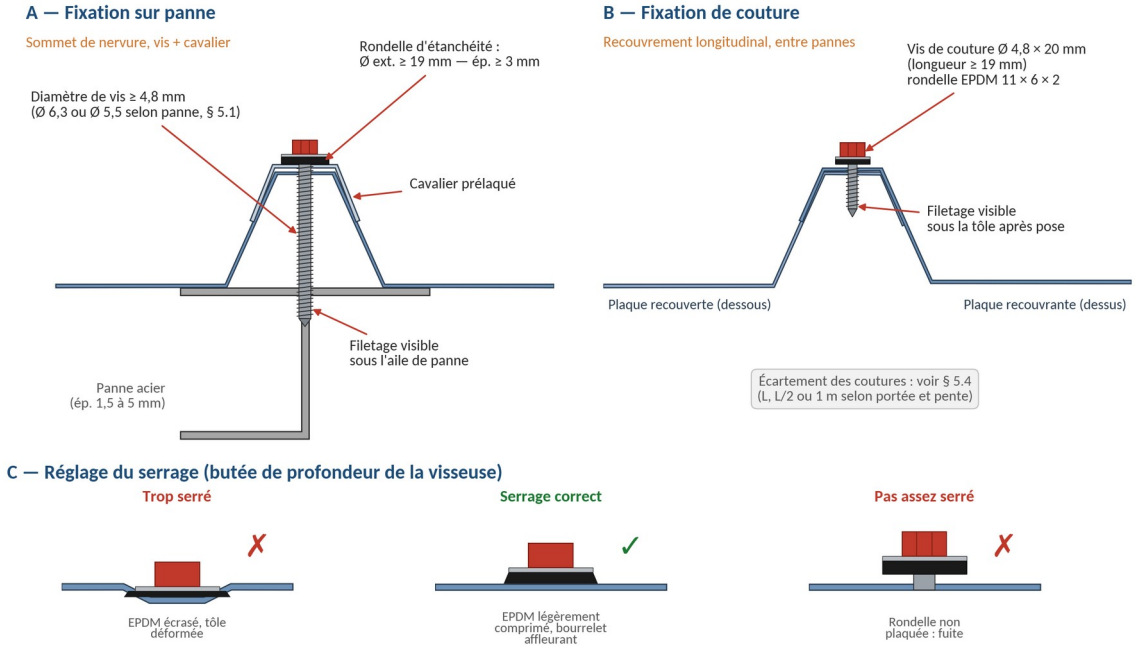
Fixation en sommet de nervure avec cavalier, selon le type de panne.

Support (panne)	Sommet de nervure	Couture	Rondelle EPDM
Panne métallique 1,5 à 5 mm	Vis autoperceuse Ø 6,3 × 75 mm + cavalier prélaqué	Vis Ø 4,8 × 20 mm	20×5×3 / 11×6×2
Panne métallique 5 à 13 mm	Vis autoperceuse Ø 5,5 × 80 mm + cavalier prélaqué	Vis Ø 4,8 × 20 mm	20×4,5×3 / 11×6×2
Panne bois	Vis autoperceuse Ø 6,3 × 100 mm + cavalier, ou tirefond tête H Ø 8 × 100 mm	Vis Ø 4,8 × 20 mm	20×5×3 (20×7×3) / 11×6×2

Réparation : vis autotaraudeuse Ø 7,5 × 35 mm (acier) ou Ø 7,5 × 65 mm (bois), rondelle Vulca 19 × 7,5. Fixations inox ou protégées, compatibles avec le revêtement et l'atmosphère (jamais d'acier nu).

Le cavalier est une selle métallique posée à cheval sur le sommet de la nervure et traversée par la vis : il coiffe la nervure, répartit la pression de serrage sans l'écraser et élargit l'appui de la fixation.

5.2 Règles des vis et rondelles

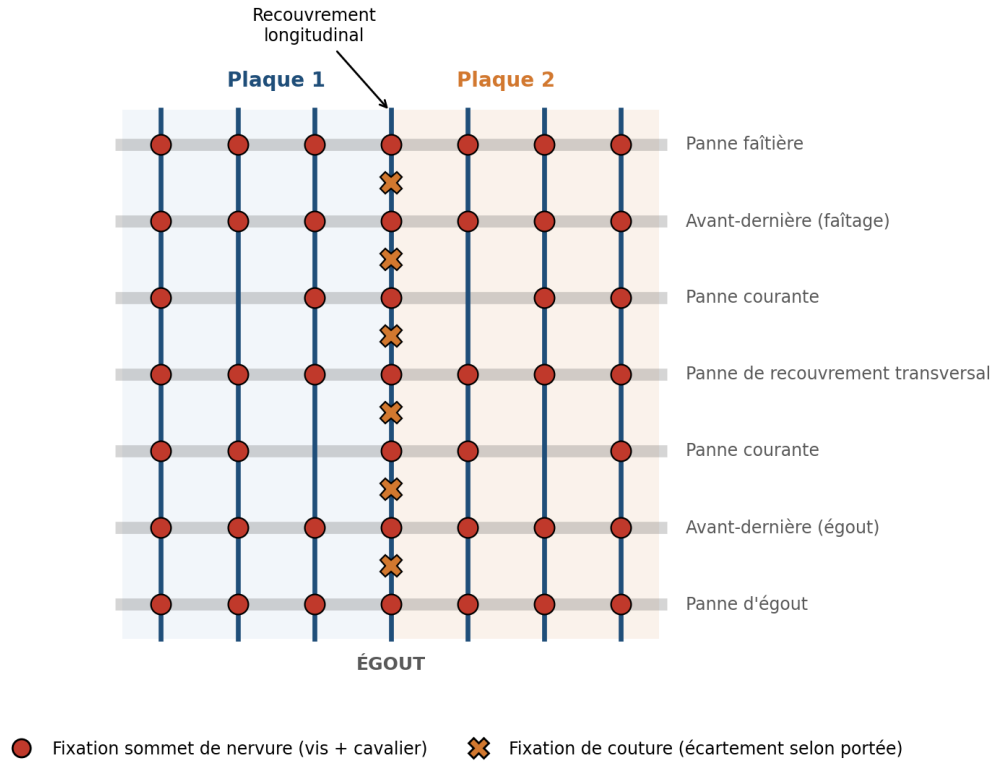


Exigences du DTU 40.35 pour les vis et rondelles.

- Vis : diamètre **≥ 4,8 mm**, longueur **≥ 19 mm**, filetage visible sous la tôle après pose.
- Rondelle d'étanchéité : diamètre externe **≥ 19 mm**, épaisseur **≥ 3 mm**.

- **Serrage :** régler la butée de la visseuse pour que la rondelle soit comprimée sans être écrasée ni déformer la nervure ; vis perpendiculaire au support.
- Fixations autres qu'autoperceuses : préperçage des plaques au diamètre nominal + 1 mm.

5.3 Densité et position des fixations



Position des fixations (exemple : deux plaques 3.333.45 sur 7 pannes).

Nervure / zone	Disposition
Nervure de rive de plaque	Fixée à chaque panne
Avant-dernière et dernière panne, à l'égout et au faîtage	Toutes les nervures fixées
Pannes courantes	Nervures de rive + 1 nervure intermédiaire (en quinconce)
Panne de recouvrement transversal	Toutes les nervures fixées

5.4 Fixations de couture

Les coutures (vis Ø 4,8 × 20 mm) assemblent les plaques entre elles le long du recouvrement longitudinal, entre les pannes. Écartement maximal :

Portée L	Pente ≥ 10 %	Pente < 10 %
L ≤ 2 m	L	L/2
2 < L ≤ 3,50 m	L/2	1 m
L > 3,50 m	1 m	1 m

La fixation sur panne d'une nervure de recouvrement longitudinal, en sommet de nervure, compte aussi comme fixation de couture.

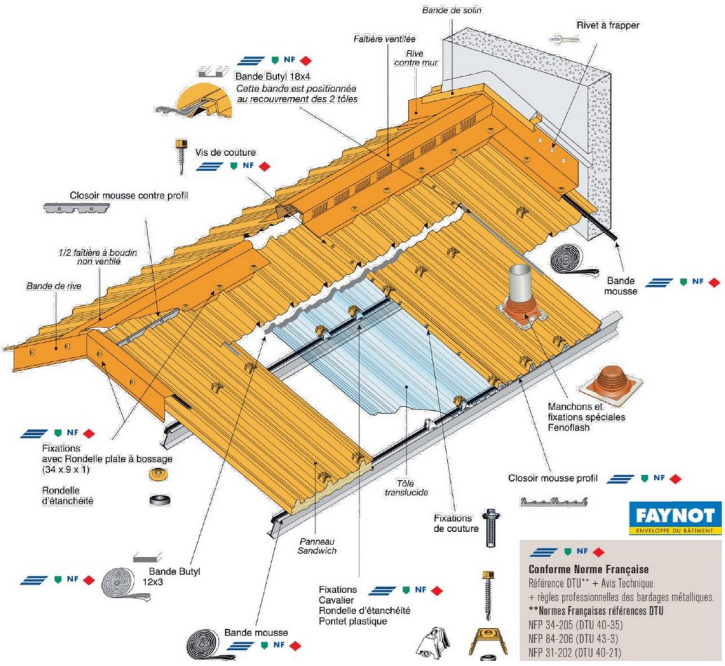
6. Découpe, perçage et finitions

À faire	À ne jamais faire
Couper à la grignoteuse ou à la cisaille, puis ébavurer	Couper à la disqueuse ou au disque abrasif (le revêtement brûle et rouille)
Balayer immédiatement les copeaux de perçage et de coupe	Laisser des copeaux ou de la limaille sur la tôle
Retoucher les rayures au pinceau fin, après nettoyage	Retoucher à la bombe aérosol
Remplacer une plaque fortement endommagée	Marcher sur une plaque non fixée ou entre les pannes

Copeaux de perçage — le DTU 40.35 (§ 6.1.4.1) impose d'enlever les particules métalliques chaudes provenant d'un perçage « pour ne pas risquer leur oxydation sur le revêtement ». Balayer en fin de chaque journée et à la fin du chantier : les taches de rouille qui en résultent sont exclues de la garantie.

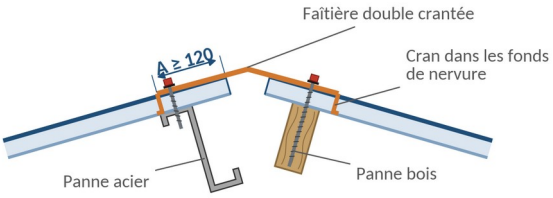
- Les retouches ne concernent que des rayures de très faible surface ; un léger écart de teinte ou de brillance est normal.
- Les chutes et découpes ne doivent pas rester sur la toiture (risque de chute et de corrosion).

7. Faîtage

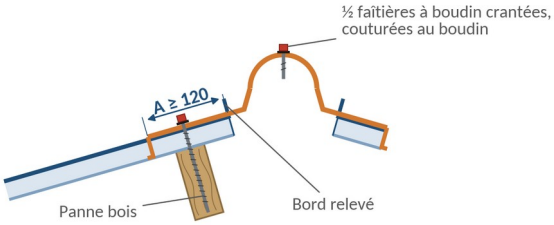


Vue d'ensemble des points singuliers et accessoires de couverture.

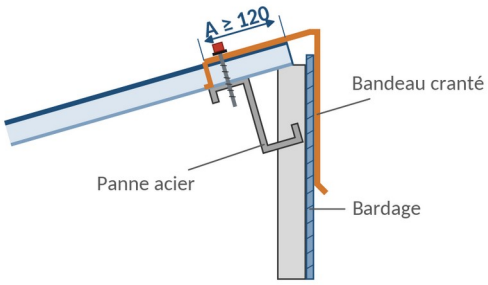
- Les faîtières sont fixées **en même temps que les plaques**, avec un recouvrement longitudinal **≥ 100 mm** dans le sens opposé aux vents de pluie dominants.
- Le versant pénètre sous la faîtière d'au moins **A ≥ 120 mm**.
- Faîtières crantées : pente **≥ 10 %** dans tous les cas ; ≥ 7 % si les plages sont relevées ; ≥ 5 % avec plages relevées et contre-closoirs mousse.



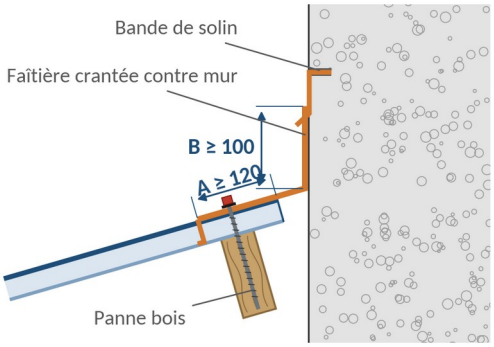
Faîtière double crantée à deux versants (A ≥ 120 mm)



½ faîtière à boudin crantée (A ≥ 120 mm) — couturer les ½ faîtières au boudin



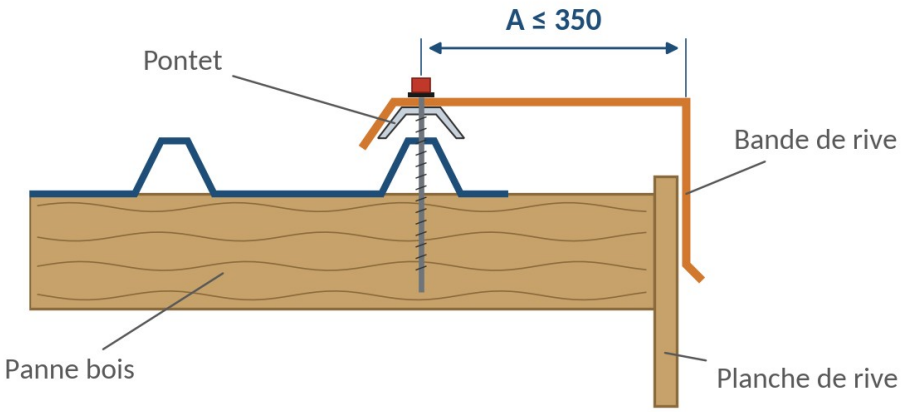
Bandeau cranté de faîtage (A ≥ 120 mm)



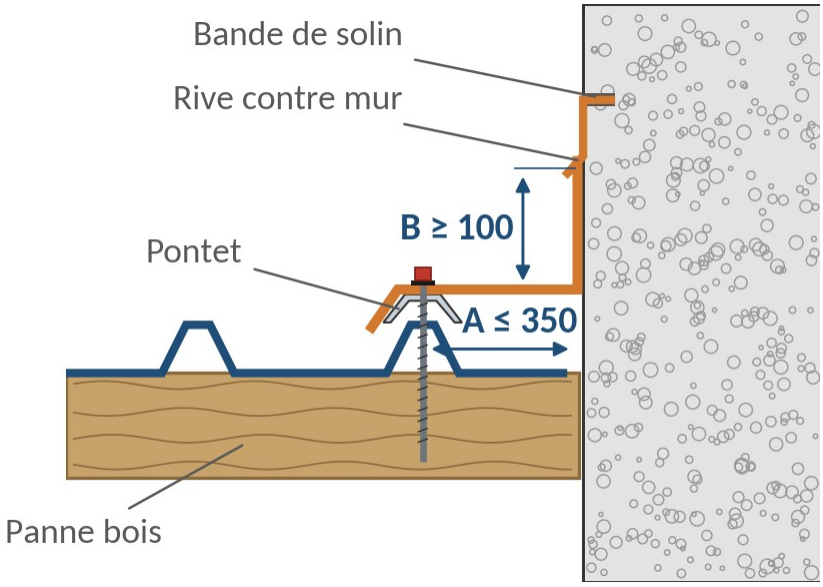
Faîtière crantée contre mur (A ≥ 120 mm, B ≥ 100 mm)

8. Rives

- Les rives recouvrent la **nervure extrême** de la dernière plaque de la partie courante.
- Elles sont fixées sur les pannes **en même temps que la plaque**.



Rive simple (A ≤ 350 mm)

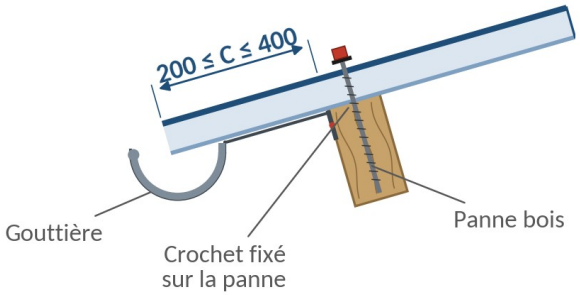


Rive contre mur (A ≤ 350 mm, B ≥ 100 mm)

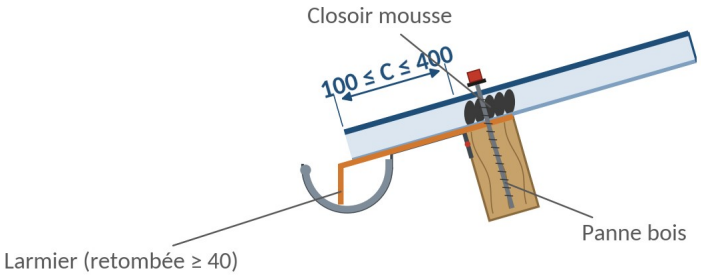
Façonnés de rive : rive de pignon et rives en solin, voir § 12.2.

9. Égout

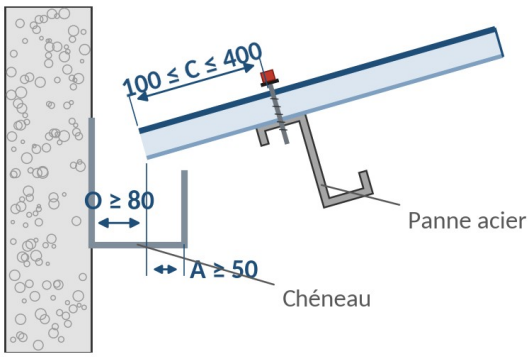
- À la sablière, la partie en saillie de la plaque est comprise entre **100 mm et 400 mm** sans dépasser le porte-à-faux autorisé (1/10 de la portée).
- Raccordement à la gouttière par débordement simple de **200 mm minimum**, ou avec bande d'égout faisant larmier et closoir mousse.
- Débord latéral des plaques ou larmiers par rapport aux chéneaux **≥ 50 mm** ; ouverture minimale sur chéneau **80 mm** ; hauteur des larmiers **≥ 40 mm**.
- Les closoirs et bandes d'égout sont fixés sur les pannes les plus basses de chaque versant.



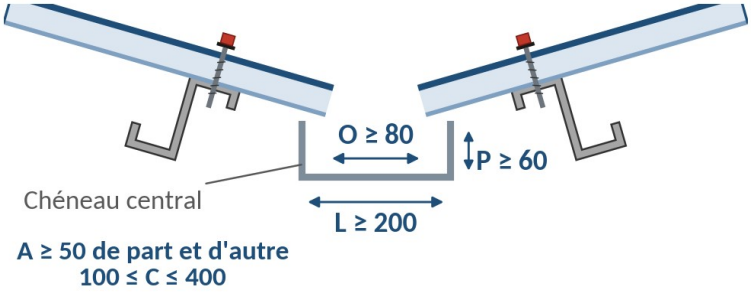
Gouttière sans larmier : 200 ≤ C ≤ 400 mm (ou 1/10 de la portée)



Gouttière avec larmier et closoir : 100 ≤ C ≤ 400 mm



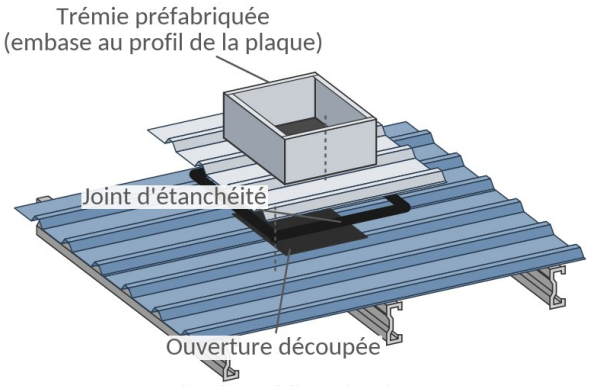
Chéneau contre mur : 100 ≤ C ≤ 400 mm, A ≥ 50 mm, O ≥ 80 mm



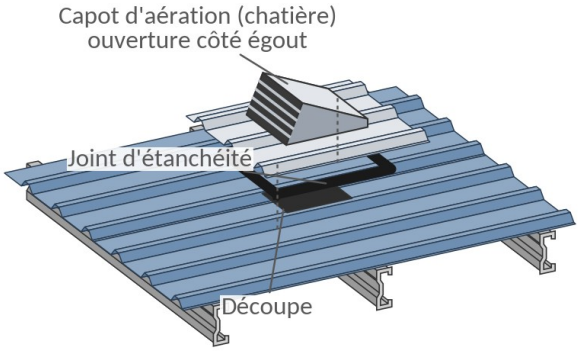
Chéneau central : 100 ≤ C ≤ 400 mm, A ≥ 50, O ≥ 80, L ≥ 200, P ≥ 60 mm

10. Pénétrations

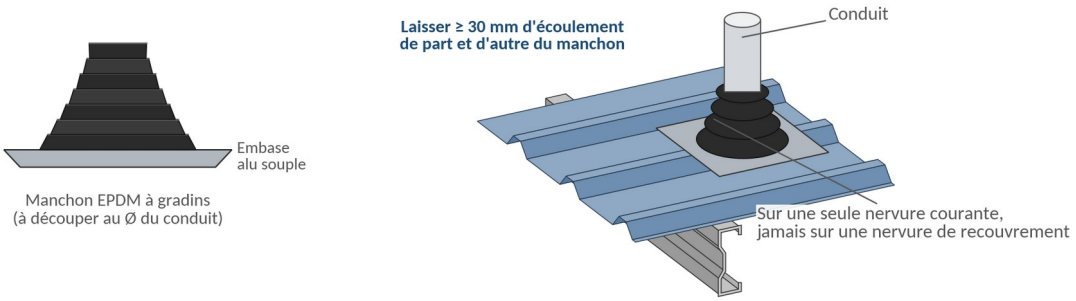
- Traiter les pénétrations avec des **accessoires préfabriqués** qui se posent et se fixent comme les plaques.
- Prévoir un **chevêtre** autour de toute pénétration de largeur ou de longueur **> 400 mm**.
- Une nervure coupée doit être supportée par une **platine de renforcement** (éventuellement intégrée à l'accessoire).
- Manchon d'étanchéité : sur **une seule nervure recouverte**, jamais sur une nervure de recouvrement ; laisser au moins **30 mm** d'écoulement sur la plage de part et d'autre.



Trémie

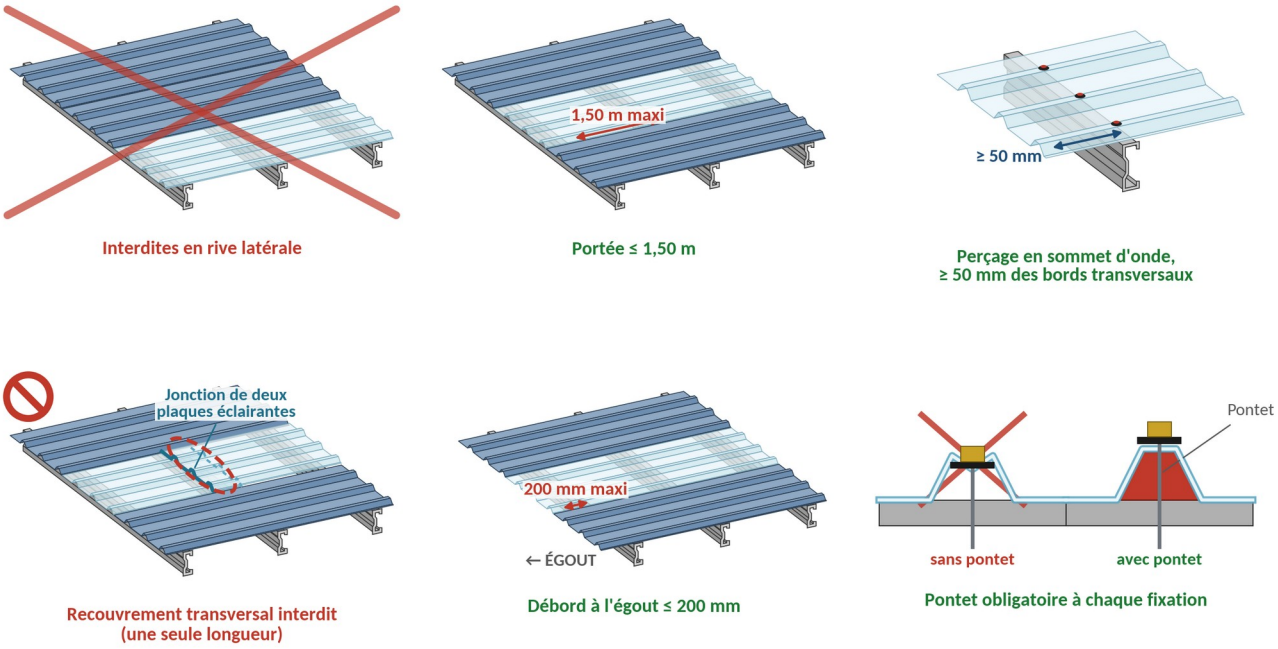


Capot d'aération (chatière)



Manchons d'étanchéité.

11. Plaques éclairantes

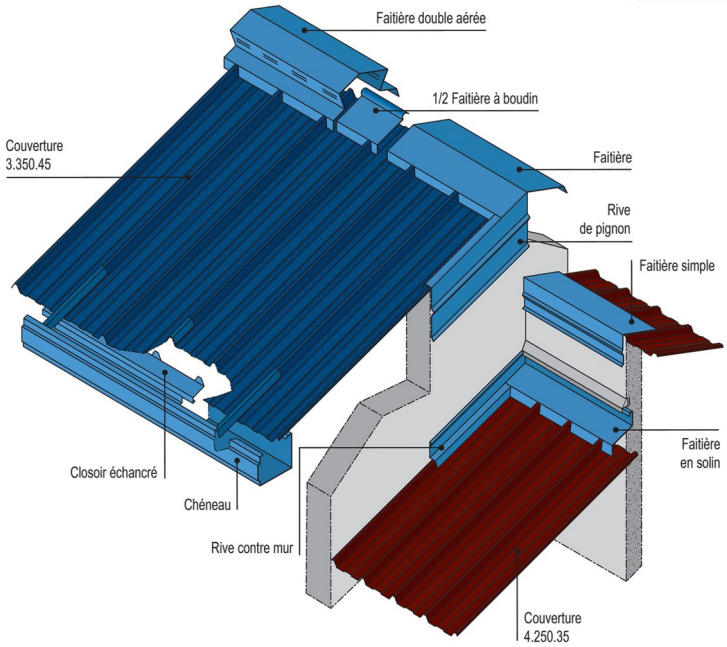


Règles de pose des plaques éclairantes en polyester armé (PRV).

- Même profil que les plaques courantes ; **portée ≤ 1,50 m**.
- Une seule longueur, **sans recouvrement transversal** entre plaques éclairantes ; **interdites en rive latérale**.
- Débord à l'égout **≤ 200 mm**.
- Percer en sommet d'onde à **≥ 50 mm** des bords transversaux ; **pontet obligatoire à chaque fixation**.
- Recouvrement dans la pente : **200 mm** pour 7 % ≤ p < 35 % ; **150 mm** pour p ≥ 35 %.

Les plaques éclairantes sont des points froids : la condensation ne peut pas y être évitée.

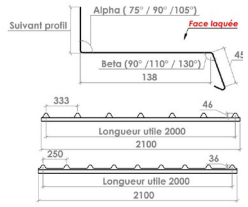
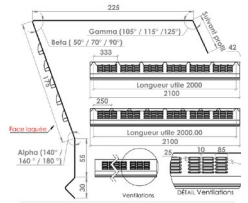
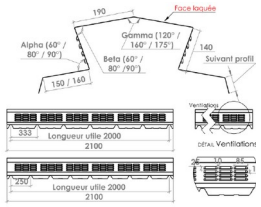
12. Accessoires pliés

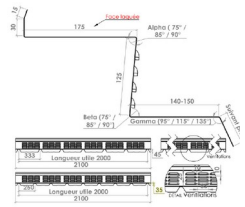
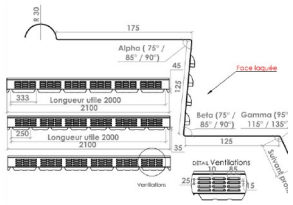
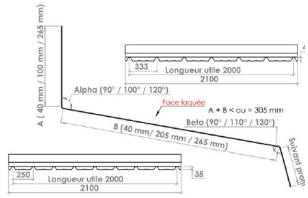
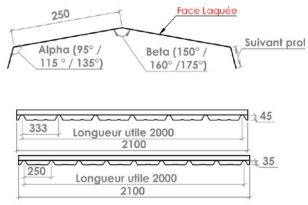
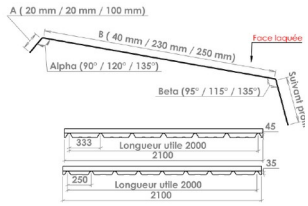
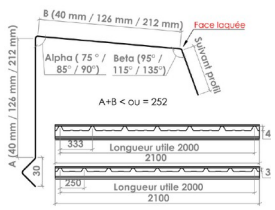
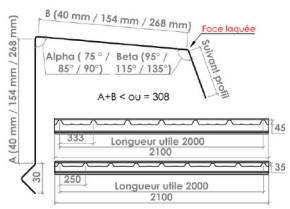
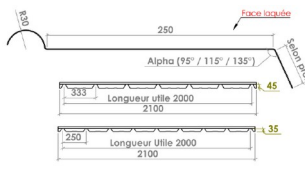


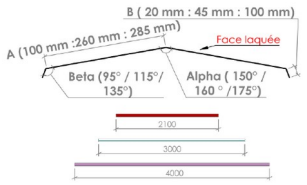
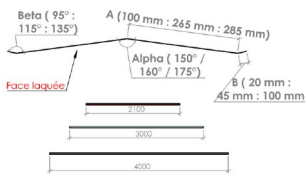
Principaux façonnés standards de couverture PROFIL C (catalogue Pliage V26).

Les façonnés sont réalisés en acier galvanisé ou prélaqué. À la commande, préciser : le modèle, le profil de couverture, les angles (α, β, γ) et cotes à définir, le support et la teinte. Les valeurs ci-dessous sont les valeurs **par défaut** du catalogue Pliage V26.

12.1 Façonnés de couverture

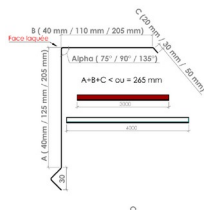
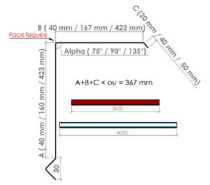
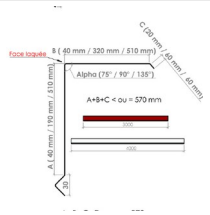
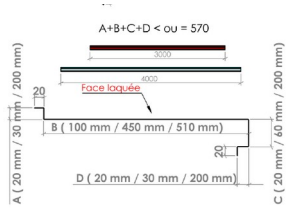
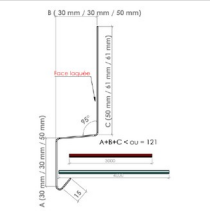
Croquis	Désignation	Dév. (mm)	Angles 3.333.45	Angles 4.250.35	Lg (m)
	**Closoir échancré** Modèle 13 — à définir : α, β, profil	244	α 90° / β 110°	α 90° / β 110°	2,10
	**Faîtière simple aérée** Modèle 14 — à définir : α, β, γ, profil	535	α 160° / β 70° / γ 115°	idem	2,10
	**Faîtière double aérée** Modèle 15 — à définir : α, β, γ, profil	1060	α 80° / β 80° / γ 160°	idem	2,10

Croquis	Désignation	Dév. (mm)	Angles 3.333.45	Angles 4.250.35	Lg (m)
	**Faîtière en solin aérée** Modèle 16 — à définir : α, β, γ, profil	535	α 85° / β 85° / γ 115°	idem	2,10
	**½ faîtière à boudin aérée** Modèle 17 — à définir : α, β, γ, profil	535	α 85° / β 85° / γ 115°	idem	2,10
	**Faîtière en solin** Modèle 18 — à définir : A, B, α, β, profil	350	α 100° / β 110°	α 85° / β 85°	2,10
	**Faîtière double** Modèle 19 — à définir : α, β, profil	540	α 115° / β 160°	idem	2,10
	**Faîtière simple** Modèle 20 — à définir : A, B, α, β, profil	295	α 120° / β 115°	idem	2,10
	**Raccord d'angle extérieur (A+B ≤ 252)** Modèle 21 — à définir : A, B, α, β, profil	337	α 85° / β 115°	idem	2,10
	**Raccord d'angle extérieur (A+B ≤ 308)** Modèle 21 — à définir : A, B, α, β, profil	393	α 85° / β 115°	idem	2,10
	**Demi-faîtière à boudin** Modèle 22 — à définir : α, profil	345	α 115°	idem	2,10

Croquis	Désignation	Dév. (mm)	Angles 3.333.45	Angles 4.250.35	Lg (m)
	**Faîtière double simple** Modèle 23 — à définir : A, B, α, β	610	α 160° / β 115°	idem	2,10
	**Sous-faîtière simple** Modèle 24 — à définir : A, B, α, β	610	α 160° / β 115°	idem	2,10

Longueur standard 2,10 m (2,00 m utiles + 0,10 m de recouvrement). Profils crantés au pas du profil (333 mm pour le 3.333.45, 250 mm pour le 4.250.35).

12.2 Rives et larmier

Croquis	Désignation	Dév. (mm)	Cotes par défaut (mm)	Règle (mm)
	**Rive de pignon** Modèle 12	305	A 125 / B 110 / C 30	A+B+C ≤ 265
	**Rive en solin** Modèle 12	407	A 160 / B 167 / C 40	A+B+C ≤ 367
	**Rive en solin** Modèle 12	610	A 190 / B 320 / C 60	A+B+C ≤ 570
	**Rive en solin à double redent** Modèle 28	610	A 30 / B 450 / C 60 / D 30	A+B+C+D ≤ 570
	**Larmier ou bavette** Modèle 5	136	A 30 / B 30 / C 61	A+B+C ≤ 121

Longueurs standard 3,00 et 4,00 m ; acier galvanisé ou prélaqué 75/100e. Cotes A, B, C (D) à définir à la commande dans la limite de la règle.

13. Contrôles de fin de chantier et entretien

13.1 Check-list de fin de chantier

Point de contrôle	OK
Toutes les fixations sont posées selon la densité prévue (§ 5.3), rondelles comprimées sans écrasement	☐
Coutures posées le long des recouvrements longitudinaux (§ 5.4)	☐
Recouvrements transversaux au droit des pannes, longueurs respectées (§ 4.4)	☐
Copeaux, limaille et chutes balayés et évacués (§ 6)	☐
Rayures retouchées au pinceau ; plaques endommagées remplacées	☐
Film de protection retiré (s'il existe)	☐
Faîtières, rives, closoirs et larmiers posés et fixés (§ 7 à 9)	☐
Pénétrations traitées, manchons étanches, chevêtres en place (§ 10)	☐
Ventilations dégagées, gouttières et chéneaux propres (§ 3.3)	☐
Rive de recouvrement jointive : gabarit 1,5 mm refusé (§ 1.5)	☐

13.2 Entretien

- Visite et **nettoyage au moins annuels** : brosse douce ou jet à pression **≤ 50 bars**, eau claire ou détergent au pH neutre dilué (**≤ 10 %**).
- Éliminer mousses, dépôts et salissures, notamment dans les recouvrements et les zones de rétention ; curer gouttières et chéneaux.
- Traiter immédiatement toute amorce de corrosion (rives de coupe, pliages, recouvrements) ; contrôler fixations et façonnés.

Garanties — revêtement 2 ans, non-percement 10 ans à compter de la facturation, sous réserve d'une pose conforme au DTU 40.35 et au présent cahier, et d'un entretien régulier (cahier des charges CDC-CS-001, § 8).

Documents de référence : DTU 40.35 (NF P 34-205-1) ; NF P 34-401 ; cahier des charges techniques PROFIL C CDC-CS-001 ; catalogues Couverture, Pliage et Solaire V26 ; fiche de préconisations transport / manutention / stockage.